

Modèle donné à titre indicatif destiné à vous aider à rédiger votre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier que le modèle correspond effectivement à votre situation

Lettre du locataire, adressée à un bailleur personne morale, contestant le congé donné au terme d'un bail de 3 ans- location vide

Fait à, le

**Coordonnées
Expéditeur**

**Coordonnées
Destinataire**

Lettre recommandée avec accusé de réception

Madame, Monsieur,

Par lettre en date du, vous me notifiez mon congé pour le logement que j'occupe (adresse).....depuis le....., soit trois ans à la date d'effet de votre congé.

Or l'article 10 de la loi du 6 juillet 1989 précise que la durée du bail est d'une durée au moins égale à 6 ans quand le bailleur est une personne morale.

Mes droits de locataire demeurent donc jusqu'au

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature

Attention :

Les articles 10 et 15 de la loi du 6 juillet 1989 assimilent à des personnes physiques :

- Les indivisions
- Les sociétés civiles immobilières constituées entre parents et alliés jusqu'au 4^{ème} degré inclus
- En cas d'achat du logement en cours de bail à une personne physique, le bail en cours conserve sa durée initiale de 3 ans. Ce n'est que lors de son renouvellement que le statut de personne morale du nouveau bailleur est pris en considération. Le bail renouvelé, même en l'absence de toute disposition particulière, aura donc une durée de 6 ans.